

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE se tiendra :

le jeudi 21 décembre 1995

à partir de 20h.00 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce",
rue du Commerce, 26 à WAVRE.

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution du Président Hubert Havrenne
2. Rapport du trésorier Alain Pipart
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Désignation de deux vérificateurs aux comptes
5. Election du comité : sont sortants et rééligibles :

Hubert Havrenne, président

Alain Pipart, trésorier

André Clusman, responsable des nouveautés

Jean Deraed, responsable des circulations.

Les candidatures à ces postes sont à déposer auprès du secrétaire au plus tard le 16 décembre à 20h.00.

6. Tombola gratuite et animée par Jean Deraed :

Belgique : N° 1627/35 ** (F. de 10) Belgica 72.....	2500 BEF
Belgique : N° 1176/81 ** - Culturelle.....	700 BEF
Belgique : N° 1182/87 ** - Zoo d'Anvers	365 BEF
Belgique : N° 1216/21 ** - Zoo d'Anvers	225 BEF
Belgique : N° 1233/38 ** - Reines de Belgique.....	170 BEF
Belgique : N° 583/92 ** - Secours d'hiver	140 BEF
Belgique : N° 647/52 ** - Van Dyck	125 BEF
Belgique : N° 1272/77 ** - Rubens	95 BEF
Belgique : N° BF 38 **	75 BEF
Belgique : N° 1307/12 ** - Antituberculeux	65 BEF
France : N° BF 7 ** - Arphila 75	80 FRF
Allemagne : N° 603/11 * / **	76 FRF
Allemagne : N° 613/15 *	65 FRF
Saint-Marin : BF Centenaire de la radio ob.	170 BEF
Tchéquie : deux BF oblité. - Peintures.....	90 BEF

7. Réalisations inter-membres
8. Cotisations
9. Inscriptions aux nouveautés.

COTISATIONS

La cotisation pour 1996 reste fixée à 250 BEF.
Elle reste également fixée à 100 BEF pour les moins de 25 ans.
Elle pourra être réglée lors des réunions de décembre ou de janvier.
On peut également en verser le montant au compte :
556-0191470-53 - "Cotisations - Club philatélique de Wavre"

SERVICE DES NOUVEAUTES

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors des réunions de novembre et de décembre.

Les provisions à verser sont de :

- 8.000 BEF pour Europa
- 4.000 BEF pour la France complète
- 2.450 BEF pour la France "timbres-poste"
- 3.650 BEF pour la Grande-Bretagne
- 2.450 BEF pour Monaco, Vatican ou Espagne
- 1.850 BEF pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1995. On peut également verser au compte **556-0023370-54** du club philatélique de Wavre.

TOUS les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leur décision pour 1996 à propos de ce service.

Sans nouvelles de votre part, vous serez considérés comme renonçant aux nouveautés pour 1996.

Mettez-vous en règle dès aujourd'hui!

Philatélie

HONOLULU. Vingt millions pour un timbre.

L'unique exemplaire non oblitéré d'un timbre émis en 1851 par le royaume de Hawaï avec une valeur nominale de 2 cents a été acheté 660.000 dollars (environ 20 millions de FB) lors d'une vente. Ce timbre célèbre est au cœur de l'intrigue du film *Charade*, dans lequel Gary Grant et Audrey Hepburn sont lancés à sa poursuite, a rappelé la maison spécialisée Greg Manning Auctions, installée dans le New Jersey. "Nous étions prêts à payer largement plus d'un million de dollars pour ce timbre historique", lors de la vente qui s'est achevée mercredi à Honolulu, a assuré M. Manning. "Nous avons été contactés par plusieurs personnes prêtes à l'acheter", a-t-il ajouté. Il existe douze exemplaires oblitérés connus de ce timbre, estimés 375.000 dollars (10 millions de FB) chacun.

La Dernière Heure

SOUPER GASTRONOMIQUE :

voir page 16

L'Atelier Général du Timbre et la Fabrication d'un Timbre-Poste

Nous devons à la bonne obligeance de notre membre Guy Roland de Limelette, de pouvoir reproduire, ci-dessous, le texte d'une petite plaquette éditée par l'Atelier du Timbre à Malines.

HISTORIQUE

I. LA BELGIQUE ET SES PREMIERS TIMBRES-POSTE

La Belgique imprima ses premiers timbres-poste dans les locaux de la gare du Nord à Bruxelles. En 1868, l'Imprimerie du Timbre fut transférée à Malines dans les bâtiments qu'elle occupe encore aujourd'hui.

De 1848 à 1865, l'Imprimerie du Timbre imprima exclusivement les timbres en taille-douce. Son équipement ne comportait qu'une presse à main et les différents outils nécessaires au transfert de la gravure et à la confection des planches d'impression. Les timbres des types classiques et bien connus «Epaulettes» et «Médaillons» à l'effigie du Roi Léopold I furent émis pendant cette période.

Vers 1865, le trafic postal prit une extension telle que le matériel acquis en 1848 ne suffit plus pour faire face aux besoins en timbres-poste. Un procédé d'impression plus rapide fut recherché. La typographie, qui constituait également une méthode plus économique, fut adoptée. Ce procédé fut utilisé pour l'impression de tous les timbres réalisés par l'Imprimerie du Timbre de 1865 à 1927.

Les timbres-poste belges en taille-douce, émis entre 1915 et 1926, dont les célèbres séries «Roi casqué» de 1919 et «Albert Ier», type Montenez, de 1921, furent imprimés à l'étranger.

Les timbres-poste furent émis non dentelés jusqu'en 1863.

La perforation des feuilles de timbres fut d'abord effectuée par l'industrie privée. A partir de 1867, cette opération fut assurée par l'Imprimerie du Timbre.

Le gommage des feuilles de timbres fut exécuté à l'Imprimerie du Timbre jusqu'en 1939. Actuellement, le papier gommé, en feuilles ou en rouleaux, est fourni par l'industrie privée.

Pendant la première guerre mondiale, les troupes allemandes s'installèrent dans les locaux de l'Imprimerie.

En 1918, après l'armistice, toutes les machines, ainsi qu'une grande quantité de timbres imprimés, avaient disparu. Une partie des bâtiments était détruite et les autres locaux se trouvaient dans un état lamentable.

II. APERÇU DE L'EQUIPEMENT DE L'ATELIER GENERAL DU TIMBRE (*)

A. Installation des principales presses et des machines complémentaires à l'Atelier Général du Timbre pour autant qu'il ait été possible de recueillir les renseignements à leur sujet (1922/1946).

Dans la période d'après-guerre de G.M. I, l'Imprimerie du Timbre s'est efforcée immédiatement de réparer les dégâts causés par l'occupation.

C'est ainsi qu'elle parvenait à acquérir en 1921 une perforatrice «Phoenix» du type perforation à peigne.

Dès 1922, la plupart des installations étaient rétablies. Trois nouvelles presses typographiques furent achetées ainsi qu'une clicherie complète; le tout est depuis longtemps hors service.

L'impression en taille-douce, qui avait été délaissée depuis 1865, reprit en 1927 avec l'acquisition d'une presse rotative du type «Stickney». Cette machine assurait deux fonctions: l'impression et le gommage. La production quotidienne pouvait atteindre, à l'époque, 1 million de timbres de format moyen.

De 1927 à 1950, tous les timbres-poste belges en taille-douce, à l'exception toutefois des timbres «Albert 1er» du type Montenez grand format, qui furent imprimés en France, furent tirés à Malines sur la rotative «Stickney».

En 1928, parut la série «Orval» dont les deux premiers timbres furent réalisés par une firme privée belge selon le procédé de l'héliogravure.

Ce n'est que vers 1930 que les presses rotatives du type «Johannesberg» furent mises en service, destinées à l'impression en héliogravure avec des plaques en cuivre gravées qui étaient serrées sur le cylindre.

Plus tard, début 1944, cet équipement devait se compléter, pour l'impression en hélio, par une rotative «Intaglio», petit modèle, du même type que les presses Johannesberg.

Les Johannesberg ont été désaffectées en 1952, alors que la presse Intaglio est encore sporadiquement utilisée.

Jusqu'en 1952, tous les timbres belges en héliogravure furent imprimés au moyen de ces machines, à l'exception de la série «Lion Héraldique» qui fut gravée et imprimée pendant la guerre 1940-1944 par la firme Waterlow & Sons à Londres. Les timbres de cette série furent mis en circulation en Belgique après la libération.

* Dénomination actuelle à partir de septembre 1975.
Différentes dénominations étaient utilisées antérieurement comme entre autres: Imprimerie de l'Etat de timbres-poste, Imprimerie du Timbre ou Service du Timbre.

Pendant le dernier conflit mondial les activités de l'Imprimerie du Timbre continuèrent, mais à un rythme considérablement ralenti.

B. Modernisation (1947/1969).

Dès 1947, un plan étendu de modernisation touchant tant le matériel que la transformation et l'aménagement des locaux, fut mis sur pied.

Ainsi, furent mises en service, en 1949, des perforatrices Grover qui fonctionnent comme la Phoenix suivant le procédé de la perforation à peigne. Elles ont été désaffectées en 1967. De 1950 à 1952, l'Administration fit l'acquisition de nouvelles machines perfectionnées: trois presses typographiques américaines Miehle, à savoir la Miehle 41, la Miehle 29 et la Miehle V50. Ces machines à imprimer à fond d'impression plat conviennent pour l'impression au moyen de clichés montés sur des supports plats.

La Miehle 41 a été mise hors service en 1974. De plus, avec la mise en service en 1950 d'une rotative à rouleaux Wifag de construction suisse, équipée pour l'impression en hélio monochrome ou en taille-douce monochrome, l'Imprimerie du Timbre disposait de sa première presse, qui partant d'un rouleau de papier gommé délivrait des feuilles complètement terminées, c'est-à-dire: imprimées, numérotées, datées, perforées et coupées à mesure. Elle a fonctionné jusqu'en 1978.

L'achat de cette machine Wifag impliqua en outre l'acquisition de nombreuses machines complémentaires, effectuant les travaux préliminaires, notamment:

- une installation de chromage et déchromage des cylindres, remplacée en 1970;
 - un bain de cuivrage remplacé en 1979;
 - une machine à moleter Wifag pour la préparation des cylindres pour l'impression en taille-douce sur acier;
 - une machine à transfert De La Rue pour le report de la gravure originale, trempée, sur le petit cylindre d'acier doux (molette);
 - un four électrique pour la trempe des aciers;
 - une affûteuse pour les outils de perforation;
 - un appareil de perforation d'essai pour matrices de perforation;
 - une machine à préparer les encres pour taille-douce.
- En 1956, une deuxième rotative Wifag pour l'impression en couleurs fut achetée. Elle se compose d'un élément taille-douce et de quatre éléments hélio. Cette presse permet l'impression de timbres en plusieurs couleurs, soit une couleur taille-douce, soit une à quatre couleurs hélio ou encore de timbres en cinq couleurs, obtenus par les deux procédés combinés.

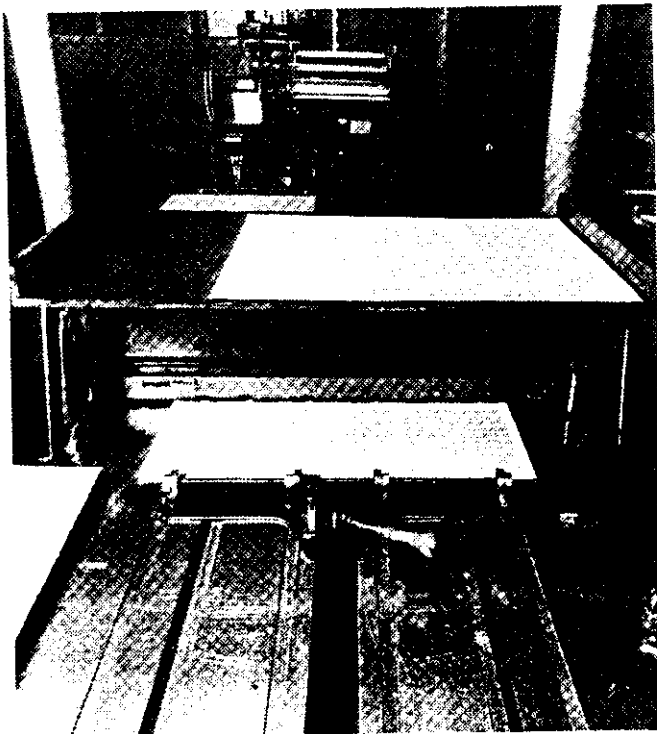
En 1956, une presse rotative pour feuilles, de la marque S.T.I.F., pour l'impression en taille-douce de une à quatre couleurs fait son apparition. Ces feuilles doivent être perforées après impression.

Cette rotative a été utilisée en démonstration lors de: «L'Exposition Universelle en 1958» et «L'Exposition Philatélique Belgica 72». Par après, elle a encore été utilisée pour la réalisation de tirages spéciaux. Elle a été mise hors service en 1983.

En 1961, une rotative à rouleaux, également S.T.I.F. imprimant en taille-douce de une à six couleurs vint compléter les installations. Ce sont principalement les timbres-poste à caractère touristique qui ont été réalisés sur cette presse. Elle a été mise hors service fin 1982.

En 1967, il faut noter la mise en service de deux perforatrices Kroll fonctionnant suivant le principe de la perforation à peigne.

En 1968, on installe une machine Spema pour numérotter au verso les timbres-poste en rouleaux, cette technique devant permettre le contrôle systématique de chaque rouleau. Après le numérotage, cette machine assurait également le découpage de l'impression en continu en rouleaux de 500 et 1.000 timbres.



*Perforeuse Kroll.
Machine à perforer les
feuilles de timbres-poste
suivant le principe de la
perforation à peigne.*

C. Perfectionnement du matériel (1970/1983).

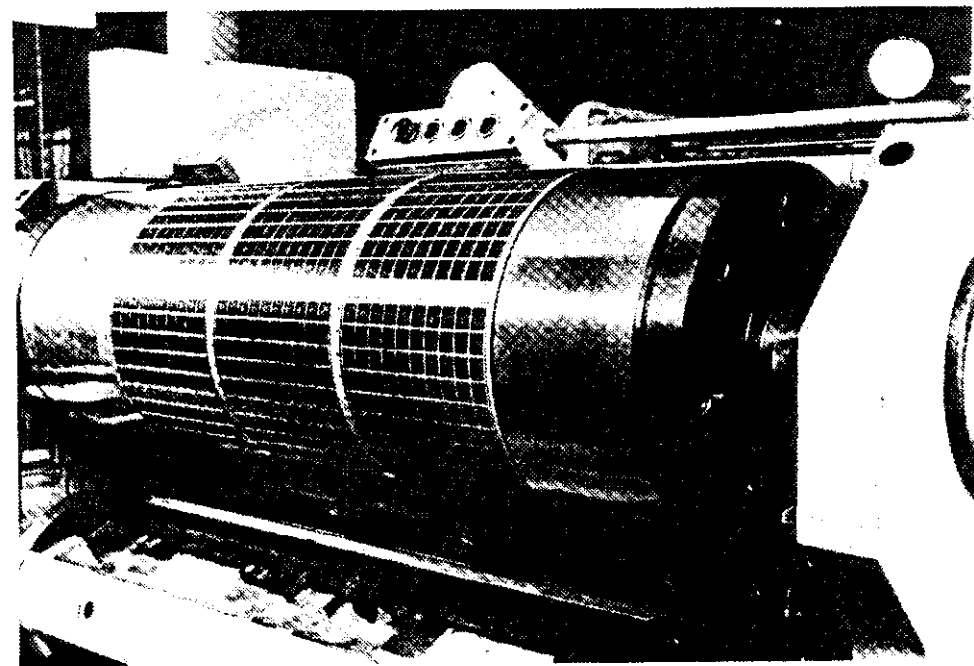
Depuis 1970, l'Imprimerie du Timbre poursuit intensivement le perfectionnement de ses équipements.

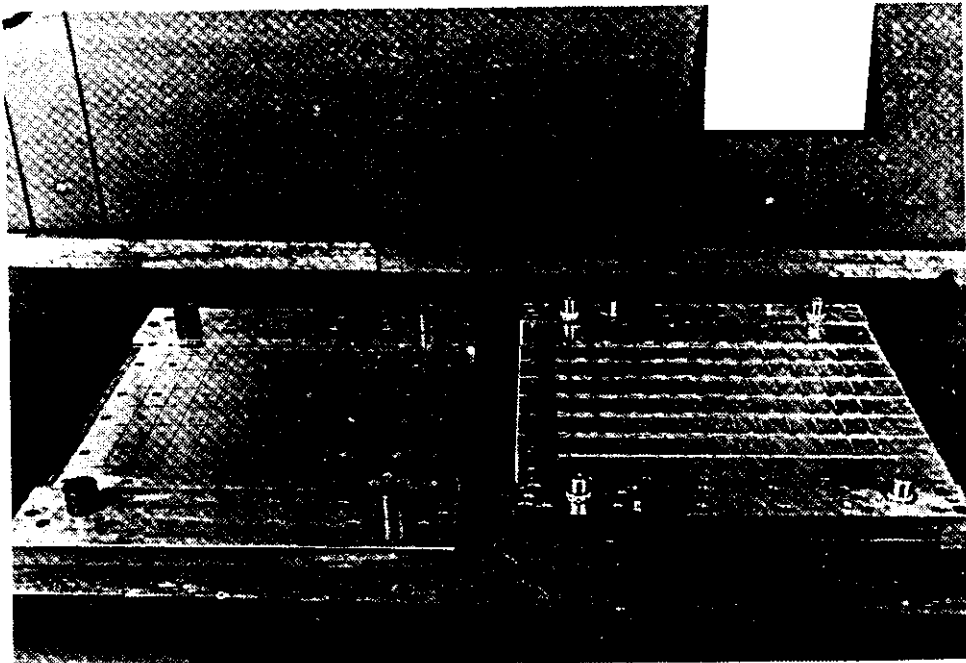
En 1970 fut innové un nouveau bain de chromage horizontal ainsi qu'une nouvelle installation moderne de dégraissage et de déchromage en remplacement de l'outillage usé datant de la période 1950-1952.

De continuelles adaptations et améliorations s'avérant nécessaires afin de satisfaire aux besoins toujours plus grands en timbres-poste et pour suivre l'évolution rapide des techniques d'impression, le matériel ultra-moderne suivant fut successivement mis à sa disposition:

- en 1972, une presse rotative à rouleaux *Goebel* à quatre éléments d'impression pour l'héliogravure et un élément d'impression pour la taille-douce sur acier qui permet d'imprimer en taille-douce, trois couleurs maximum. Il est possible d'obtenir sur cette presse sept couleurs maximum par les deux procédés combinés;
- en 1973, une machine à moleter *Goebel* semi-automatique qui permet une préparation plus affinée et plus rapide de la fabrication de cylindres en taille-douce sur acier;

*Machine à imprimer
Rotafolio.
Presse pour deux couleurs
typo, dénommée presse
rotative à papier en feuilles
(en service depuis 1974).
On aperçoit très
distinctement la plaque
photopolymère tendue sur
le cylindre-plaque opaque.*





Outil de perforation pour presses rotatives Goebel.

A gauche, la partie inférieure trouée.

A droite, la partie supérieure avec les aiguilles de perforation qui transpercent le papier à travers les trous.

La partie de droite est montée sur la partie de gauche.

- en 1974, une presse typographique *Rotafolio* du type rotation de feuilles. Elle imprime au moyen de plaques photopolymères serrées sur un cylindre, l'impression bicolore en un seul passage étant possible;
- En 1978, une seconde presse *Goebel*; il s'agit également d'une presse rotative à rouleaux équipée d'un élément pour l'héliogravure et d'un élément pour la taille-douce sur acier en trois couleurs maximum. Il est possible d'imprimer en quatre couleurs maximum par les deux procédés combinés;
- en 1979, en remplacement du matériel usé datant de 1950-1952, une nouvelle installation pour cuivrer les cylindres;
- en 1980, une nouvelle machine à compter *Sheetmaster*, destinée à effectuer un dernier contrôle sur la production des timbres-poste;
- en 1981, un appareil correcteur «*Elycor*» pour corriger les cylindres;
- en 1983, un dispositif d'assistance électro-statique pour transférer les encres héliogravure sur les deux presses *Goebel*.

III. PLACES D'HONNEUR

Au cours de ces dernières années, la Belgique remporta les places d'honneur suivantes dans les compétitions internationales:

1962

Diplôme d'honneur accordé par l'«Union Mondiale Saint-Gabriel», fédération internationale de philatélie chrétienne, pour la présentation artistique de très bon goût, des trois timbres de la série «Antituberculeux 1961-1962» (3 madones).

1964

Médaille d'or attribuée à l'Administration des Postes lors du référendum qui eut lieu à Paris dans l'enceinte de l'exposition Europa pour le timbre de 6 F + 2 F (l'Enfant Jésus, Saint-Jean et deux anges) de la série «Antituberculeux 1963-1964» (le plus beau timbre de la production des Etats Membres de la C.E.P.T., émis depuis le mois de novembre 1963).

1965

Médaille d'or à l'exposition Europa à Paris lors d'un référendum similaire pour le timbre de 6 F + 3 F (deux enfants de Cornelis de Vos) de la série «Antituberculeux 1964-1965». Le 9^e prix au même référendum pour le timbre «Diamantexpo» émis en 1965.

1965

Diplôme d'honneur et médaille d'argent lors de la 5^e exposition philatélique internationale à Marina di Massa (Italie) pour le feuillet (1 F, 2 F, 3 F + 8 F surtaxe = 14 F) de l'émission «Culturelle 1964» (reproductions de trois tableaux de R. de la Pasture).

1968

1^{er} Grand Prix International Saint-Gabriel pour l'Art Philatélique décerné par le Président de la République italienne pour le timbre-poste spécial «Noël» de 1 F.

1973

Diplôme d'honneur décerné par l'«Asociacion Filatelica Tematica Argentina» lors de la 5^e Biennale pour la philatélie thématique dans la catégorie Religion, Mythologie et Sectes pour le timbre-poste spécial de 2 F + 1 F de la série Culturelle reproduisant l'Abbaye de la Byloke de Gand.

1977

Grand Prix de l'Art Philatélique Européen lors du Salon d'Automne à Paris pour le timbre-poste spécial de 4,50 F émis le 17 octobre 1977 au profit de la «Philatélie de la Jeunesse» reproduisant un fragment d'un tableau de Constant Cap.

REALISATION INTER-MEMBRES DU JEUDI 21 DECEMBRE 1995

PAYS	DESCRIPTION	DEPART
I.) BELGIQUE		
LOT 1	: 1 PRECURSEUR DE MAASEIK A TESSENDERLO DU 10/02/1830 PORT 15 DECIMES (CAT. HERLANT TYPE 11 INDICE 14 ± 1000 Frs)	375
LOT 2	: 1 L. D'HOOGSTRAETEN A ZANTHOVEN DU 6/7/1861 T.P. 11 A (4 MARGES) OBL. BUREAU DE DISTRIBUTION HOOGSTRAETEN (CAT. KOOPMAN ± 1000 Frs)	375
LOT 3	: 1 L. DE LIEGE A LOUVAIN DU 16/12/1884 T.P. 38 (S/L 900)	200
LOT 4	: 2 L. DE BXL A BERN DU 11/3/1920 ET DU 21/10/1920 T.P. 137 - 140 ET 141 (TARIFS EXACTS) REM. T.P. 141 S/L 250	85
LOT 5	: 1 L. D'UCCLE A PHILADELPHIE DU 16/2/1946 T.P. 683 A (2) TARIF EXACT PAR VOIE DE SURFACE POUR U.S.A. DU 15/9/46 AU 19/5/46	100
LOT 6	: 1 L. DE 20,1 A 40 GR. (2ième echellon de poids) REC. DE BXL SERVICE DES COLLEC. A VENLO DU 21/11/1961 T.P. 1010 (2) ET 1191 TARIF EXACT : REC 7 Frs. + L. 6 Frs. ETIQUETTE REEXPEDITION VERS ARNHEM	150
LOT 7	: 1 L. DE BXL A BRAINE LE CHATEAU T.P. 1013 A 1018 OBL. WALLONIE VLAANDEREN 8/6/1957 T.P. OBL 300	110
LOT 8	: 1 L. DE BXL A BXL DU 14/12/1957 T.P. 1039 A 1045 OBL. BXL 14/12/57 EXPHIB T.P. OBL. 420	125
LOT 9	: 1 L. CONTRE REMBOURSEMENT DE 67,50 Frs. DE MONS A BXL DU 21/11/57 21/11/57 T.P. 926 ET 1028 TARIF EXACT : L. 2,50 Frs. + TAXE REMB. 4 Frs. (JUSQUE 100 Frs)	150
IT.) BELGIQUE 14/18		
LOT 10	: 1 E.P. OCC. 1 DE VILLERS DEUX EGLISES VERS BXL OBL. CERFONTAINE 2/8/15 + CENSURE LINEAIRE "GEPRUFT KREISCHER PHILIPPEVILLE" 110	
LOT 11	: 1 E.P. OCC. 3 DE NIL SAINT VINCENT A MESCHÉDE (ALLEMAGNE) DU 20/2/1917 VERS TRAVAILLEUR CIVIL CENSURE BXL + MESCHÉDE	175
LOT 12	: 1 C.P. DE Ste ADRESSE A PARIS DU 20/11/1915 T.P. 135 - 136 (2) 137 TARIF EXACT AFFR. TRICOLORE	125
III.) BELGIQUE FRANCHISE		
lot 13	: 1 L. DE POSTES MILITAIRES BELGIQUE A PARIS DU 27/7/1915 CACHET DIRECTION TECHNIQUE DE LA TELEGRAPHIE ET DE LA TELEPHONIE MILITAIRES ARMEE BELGE	150
LOT 14	: 1 C.P. REC. DE NIVELLES A BIERGES DU 30/4/1924 (CONVOCATION AU TRIBUNAL DES DOMMAGES DE GUERRE)	125
LOT 15	: 1 L. REC. DE BXL A GANSHOREN DU 18/6/1941 EXP : BUREAU DE POSTE BXL 1 + GRIFFE SERVICE DES POSTES	100

IV.) BELGIQUE TAXES

LOT 16 : 3 C.P. (FRANCE - ITALIE - ESPAGNE) PERIODE 1906/1950 T.TAXES BELGES 4 - 30 - 41 ET 60 115

V.) ALLEMAGNE

LOT 17 : 1 L. DE PADERBORN A FOSSES LA VILLE DU 28/7/1942 T.P. 710 B REAFFRANCHISSEMENT A KOLN 1 LE 3/8/1942 PAR T.P. 706 ET 710 A GRIFFE ENCADREE RIEGE UBER PADERBORN + CENSURE 125

LOT 18 : 1 L. PAR AVION DE LEIPZIG A VARSOVIE DU 6/9/1960 T.P. 467 ET 499 OBL. INTERNATIONALE BRIEFMARKEN SCHAU...2/9 - 12/9/1960 200

VI.) U.S.A.

LOT 19 : 1 ENV. ENTIER POSTAL + T.P. 169 DE NEM-YORK A ROTTERDAM DU 26/12/1916 ARRIVEE ROTTERDAM 27/1/1917 BANDE CENSURE U.S. 145

LOT 20 : 1 L. DE NEW-YORK A BIERGES DU 22/2/1980 T.P. 1265 ET 1266 + VIGNETTE PRIVEE "MEMBER PHILATELIC SOCIETY" 100

VII.) tiers VOLS, VOLS SPECIAUX....

LOT 21 : 1ère LIAISON AERIEENNE BXL - DLIHI DU 15/9/1947 T.P. 677 (2) + T.PAér. 8 175

LOT 22 : 1 L. D'ANVERS A LEOPOLDVILLE DU 16/5/1958 T.PAér. 28 + CACHET "SINISTRE DE CASABLANCA" (SINISTRE SURVENU LE 18/5/1958) 1200

LOT 23 : 1ère LIAISON AERIEENNE BXL - KILIMANJARO ET RETOUR DU 2/4/1982 150

VIII.) LITTERATURE

LOT 24 : LA POSTE A WAVRE HIER ET AUJOURD'HUI 5 CAHIERS EDIT. CERCLE PHILATELIQUE ROMAN 1200

LOT 25 : 50 MAGAZINES TIMBROSCOPIE DU NUMERO 0 A 49 DE FEVRIER 1984 A JUILLET/AOUT 1988 1400

26.	BELGIQUE : 1 (4 marges)	ob.	3500	680
27.	40/41		3000	600
28.	61	**	2100	800
29.	BF 6	ob.	2000	680
30.	LUXEMBOURG : 392/97	**	2000	750
31.	496/99		550	220
32.	511/13		3250	1200
33.	514/16		13000	5000
34.	531/33		3250	1200
35.	570/75		450	160
<hr/>				
36.	BELGIQUE : 46 + 46b (2)	ob.	1615	220
37.	781/84	*	350	100
38.	846 (2)	**	590	225
39.	1005/06		2100	800
40.	1182/87		365	100
41.	EUROPA : 1956 (sauf Luxembourg)		5925	550
42.	1957 (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Sarre)		3780	500
43.	1958 (sauf Turquie)			
	1959 (sauf Autriche-Suisse)		750	105
44.	FRANCE : 553/64	*	200	250
45.	565/66		100	140
46.	576/80	**	900	1200
47.	1319/22		120	220
<hr/>				
48.	ALLEMAGNE : 535/38	*	1300	3250
49.	539/42		200	500
50.	547/56		300	750
51.	559/61		110	275
52.	565/72		225	560
53.	594/602		165	410
54.	612	**	770	1925
55.	637		350	875
56.	639		407	1020
57.	640/51		375	940

58.	BELGIQUE : 56 (4)	**	2200	1100
59.	70 (x 9)		360	120
60.	183 (30)		900	450
61.	189 (6)		720	350
62.	217		950	200
63.	994/95		380	150
64.	TB 6 et 8		380	200
65.	ZAIRE : BF non émis 842		1100	550
66.	907 + 910 + 916 (surch. renver.)		525	210
67.	CONGO : 93	*	1200	500
<hr/>				
68.	BELGIQUE : BF 5	**	5600	2200
69.	761/72		2420	950
70.	998/1004		1300	520
71.	1013/18		420	160
72.	1114/20		525	210
73.	Carnets 1267 A/B		1500	600
74.	1789/94 (10)		2200	1000
75.	BF 67		1800	750
76.	VF 321 A		750	300
77.	S 13		1300	500
78.	OC 10/25	ob.	5000	1500
79.	LUXEMBOURG : 252/57	*	2500	750
80.	109	ob.	2250	600
81.	CONGO : 420/29	**	650	250
82.	FRANCE : 4 albums Lindner	*/ob.	10200	9000
<hr/>				
83.	BELGIQUE : 2 (4 marges)	ob.	2200	750
84.	22 (voisin à gauche)		6000	1750
85.	80 (sup. bon centrage)	**	10000	3900
86.	84/107 - Bdf.	ob.	11500	4000
87.	168 (gruben) 2 essais coul.		-	800
88.	351/52	**	15000	6750
89.	876/78 - feuillet de luxe		2500	850

90.	2159 P	**	1600	650
91.	IN 1		1400	600
92.	CP 167 renversé		-	1000
93.	CF 432 (faciale 1000 BEF)		2000	800
94.	PO 601 - surch. renv.		3200	1100
95.	RWANDA : 450 A		4750	1750
96.	ZAIRE : 1413 A		5000	1050
<hr/>				
97.	BELGIQUE : Carnet 1267 B	**	750	300
98.	C 19 + C 20		400	160
99.	C 22 + C 233		420	170
100.	C 21 + C 22		480	190
101.	407/09		520	210
102.	1075		500	200
103.	BF 45 + 46 + 47 + 48		405	160
104.	1627/35 (4)		1000	400
105.	2022/24		520	210
106.	2039/42 + BF 58		470	190
107.	2071/76 + BF 59		470	190
108.	2205/07 + BF 62		515	205
109.	2236		440	200
110.	2280/81 + BF 63		490	200
111.	2285/86 + BF 64		455	180
112.	2318/19 + BF 65		465	190
113.	2553/54 + BF 66		510	200
114.	BF 67		1800	720
<hr/>				
115.	BELGIQUE : 27	*	800	300
116.	40		11000	4000
117.	46/52	ob.	2500	800
118.	53/67		5100	1700
119.	84/107	*	15200	5600
120.	129/31 (sur fragm.)	ob.	700	280

121.	BELGIQUE : 179/81	**	700	300
122.	266 A/K (sous réserve d'expertise) *		16000	6700
123.	289/92		8000	2950
124.	411/18	**	950	400
125.	429/35		5200	2200
126.	438/46		1200	500
127.	456/47B		660	280
128.	458/65 avec 463 VI		2100	900
129.	504/11		4600	1950
130.	532/37		1850	780
131.	898/99 (sans vignette)		4500	1900
132.	918/23		2800	1200
133.	930/37		2100	900
134.	979/85		2300	1000
135.	TB 20/22	*	3300	1200
136.	S 42/46		1100	400
137.	RUANDA-URUNDI : 28B/35B sur fragm. .	ob.	530	185
138.	36/44	*	3500	1300
139.	Tx 1/8 + 9/14 + 13a	ob./*	800	280
<hr/>				
140.	ALLEM. FEDER. : 59/62	ob.	600	900
141.	BELGIQUE : 17/21		4950	1000
142.	38/41		3400	700
143.	46/52		2800	600
144.	135/49		7500	1500
145.	179/81	**	700	280
146.	237/39		700	280
147.	240/44		600	240
148.	356/62	*	4800	1440
149.	394/400		5300	1600
150.	410 (Bloc)	**	12000	5000
151.	436		2400	960
152.	477		1050	420
153.	927/29		2800	1120
154.	TB 11		650	260
155.	TB 12		3000	1200

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 29ème souper gastronomique du club philatélique de Wavre aura lieu le samedi 3 février 1996 à partir de 19h.30 au restaurant "La Carte blanche", avenue Reine Astrid 8 à Wavre (à côté des anciens Ets. Bustin. - Fin Bec).

Deux menus sont proposés :

MENU A

Apéritif Kir vin blanc
Parfait saumon fumé
Filet de Bar à la Provençale
Mousse au chocolat

MENU B

Apéritif Kir vin blanc
Turban de Jambon de Parme et fromage blanc
Pintadeau à la Brabançonne
Misérable

Participation : 1.200 BEF (tout compris)

Inscriptions jusqu'au lundi 29 janvier auprès

d'André Clusman : Tél.: 010/84.17.93

ou en virant au compte 083-0293578-59 d'André Clusman à Grez-Doiceau

Ne pas oublier de préciser le menu choisi.